



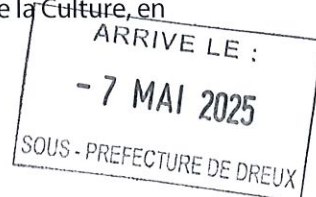
DELIBERATION N°2025-27

Travaux de restauration de la Vesgre Tranche 2025 – PPMA Vesgre

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à 15h45, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.



Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79

Nombre de membres en exercice : 79

Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 16

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 18

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 08/04/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents pour le quorum : 16

M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS
M.	FOUGEROL François	Titulaire	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	TREON
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	NOGENT LE ROI
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	PIERRES
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	GARENNES SUR EURE
M.	ALORY Christophe	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M.	COURTAT Didier	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	MORISOT Jean-Marc	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	DUVAL Alain	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel

Mme Matringe déléguée titulaire de SNA à M. Alory



Absents excusés : 11

Mme LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M. STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M. MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme MEZARD Marie-Laure	Suppléante de	M. BLANCHET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SAINT-PIAT
Mme JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M. BERGER Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M. DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M. RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
Mme LEON PERDON Virginie	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	HECOURT

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M. FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
--------------------	--------------	-------------	------------------	--------------------

Mme Chanfrau est nommée secrétaire de séance.

Exposé du Président :

En 2022, le SBV4R a lancé (délibération n°2022-07) un marché pour la réalisation de son Plan Pluriannuel en faveur des Milieux Aquatiques et Humides (PPMAH). Le marché était alloti, le premier lot concernait la partie liée aux Milieux Aquatiques (PPMA) et le second la partie liée aux Milieux Humides (PPMH). Le lot n°1 avait été attribué au bureau d'études PCM en fin d'année 2022.

La tranche ferme de ce marché (lot 1) concernait l'établissement du PPMA Vesgre (diagnostic, propositions d'actions sur 8 ans et dossier réglementaire). Après validation du COPIL, le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et de DIG avait pu être déposé à la DDT d'Eure-et-Loir le 25/09/2024. L'arrêté autorisant la réalisation des travaux a ensuite été obtenu le 3 décembre 2024. Une première tranche de travaux a donc été programmée pour l'année 2025.

Cette première tranche de travaux consistera en la restauration des berges de la Vesgre et de ses connectivités latérales sur Oulins et/ou Boncourt. Des travaux forestiers (abatage de peupliers notamment) et de plantations viendront compléter l'opération.

Le SEBV dispose de l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux dans le cadre des PPPE/PPMAH, lancé en juin 2021 par le SBV4R. Il avait été attribué à l'entreprise Julien et Legault.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024355-0002 du 20 décembre 2024 portant création du Syndicat Mixte Eure Blaise Vesgre (SEBV) par fusion entre le Syndicat Intercommunautaire de la Rivière Eure 2^{ème} section (SIRE 2), le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R). ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DDT-SGREB-2024-292 signé le 3 décembre 2024 autorisant le PPMA de la Vesgre ;

Vu les statuts du syndicat SEBV ;

Considérant l'intérêt que représente ces travaux pour le fonctionnement écologique et hydraulique de la rivière Vesgre et pour le SEBV ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **D'autoriser le Président** à signer un bon de commande avec la société Julien et Legault pour un montant maximal de 200 000 € TTC (166 666.67 € HT) ;
- **D'autoriser le Président** à régler l'ensemble des frais propres à ces travaux et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations des présents travaux y compris les avenants et



les demandes de subventions relatives au marché auprès de l'AESN et de tout autre organisme susceptible de financer le projet ;

- D'autoriser le Président à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre des projets.

Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD

SEBV

SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

